

FEMMES

***Reconnaître nos revendications :
un enjeu de démocratie et
de progrès social***

Nos secteurs de la Santé et de l'Action Sociale (où travaillent plus de 70 % de salariées) n'échappent pas aux discriminations que subissent les femmes : précarité, non reconnaissance de la qualification des métiers dits « féminins », travail à temps partiel, retard dans l'évolution de carrière, difficultés d'accéder à la formation professionnelle, pensions de retraites inférieures à celles des hommes...

La CGT revendique pour les femmes :

- ↳ *Des emplois stables et statutaires*
- ↳ *La reconnaissance des qualifications des métiers dits « féminins » et l'intégration des primes dans les salaires*
- ↳ *Une meilleure articulation de la vie professionnelle et de la vie familiale*
 - *Adaptation des horaires et congés avec la vie familiale*
 - *Le temps partiel uniquement s'il est choisi*
 - *Dispositions pour que les femmes puissent accéder à la formation professionnelle qualifiante*
 - *Création ou augmentation des structures d'accueil collectif pour chaque enfant*

.../...

Faire avancer ses revendications, c'est Voter CGT

↪ *Des droits pour la maternité :*

- *Adaptation du poste de travail pour les femmes enceintes*
- *Allongement du congé maternité et du congé paternité*

↪ *Le droit à la Santé et à l'intégrité physique et mentale : reconnaissance de la pénibilité du travail des femmes (stress, port de charges lourdes, violence au travail...)*

↪ *Une retraite à 60 ans et 55 ans pour la catégorie active à taux plein :*

- *(75% du dernier salaire) avec un minimum à la hauteur du SMIC*
- *Suppression de la décote qui pénalise encore plus les femmes des carrières courtes ou interrompues pour assurer les charges familiales*
- *Maintien des avantages liés aux enfants et à la pension de réversion*

**La CGT s'engage au plan local
et au niveau national
à introduire l'égalité professionnelle dans
tous les thèmes de négociation et d'action.**